**ATELIER ODOO & SON DEVELOPPEMENT**

**Date : 25/02/2017**

**Lieu : La Bellevilloise, Paris**

**Nombre de Participants : 23**

**Rapporteur : Pierre\_SuperCafoutch**

1. **Utilisation d’Odoo dans les différents projets**

Après passage en revue il se trouve que plus de 50% des projets se sont orientés vers Odoo (une majorité sur la V9), d’autres utilisent Cagette.net ou Prestashop, ou simple tableur mais cela reste minoritaire.

* Recommandation, si l’on s’oriente vers l’ouverture d’une boutique, il faut vraiment aller vers Odoo.

1. **Quel Odoo à quel stade ?**

La version d’Odoo qui a été choisie est celle de l’Odoo Community Association (OCA). C’est une version avec codes sources libres.

Il y a des degrés de maturité différents des projets qui impliquent des besoins différents :

* Les projets qui pratiquent le groupement d’achat
* Les projets qui sont déjà en magasin

1. **Outils et besoins**
   1. **Les outils disponibles, les pistes choisies**

* Documentation au sujet d’Odoo accessible sur le Forum
* Réunions techniques toutes les 6 semaines du groupe informatique avec 2 réunions et leur CR disponibles au sujet des Caisses puis la seconde sur les modules Odoo
* Un Wiki a été créé mais pour le moment il est à l’état de racine
* Code partagé libre sur via Github, tout est partagé
* MOOC sur Odoo développé par l’Université Paul Sabatier à Toulouse (<https://www.fun-mooc.fr/courses/univ-toulouse/101006S02/session02/about>) ou pour les anglophones d’autres cours en ligne sont disponibles à 10$ mais il doit y en avoir des gratuits. Un exemple de version payante <https://www.udemy.com/odoo-open-erp-basic-course/>
* Superquinin a fait le choix de travailler avec un intégrateur pour la mise en place d’Odoo accompagné de formations pour un coût de 5000€.
  1. **Besoins identifiés**
* Enrichir la documentation sur le Forum d’éléments plus techniques. Il y a aujourd’hui des manques et davantage d’informations techniques permettraient de venir les combler
* Utiliser le Wiki, outil qui vient d’être créé, il est nécessaire de prendre l’habitude de venir l’alimenter pour qu’il devienne une référence pour les développeur/utilisateur d’Odoo
* Créer un Github mutualisé pour que l’ensemble des développements de modules Odoo puisse être accessibles par l’ensemble des projets

1. **Orientation à choisir pour les projets**

Il y a deux possibilités, dans un cas le projet bénéficie d’une expertise technique de la part des bénévoles, ce qui facilite largement la mise en place d’Odoo. Dans l’autre cas, il y a une compréhension légère qui va alors nécessiter des besoins de formation.

* L’assemblée est unanime, c’est une compétence métier à acquérir !

1. La NF 525 une menace ?

Les POS (Point Of Sale) doivent être certifiés. L’idée est bien que l’utilisateur ne puisse pas se rendre dans les BDD ou le code pour en modifier des contenus et pouvoir maquiller des comptes. En réalité l’ensemble de l’ERP devrait être certifié. A partir de 2018 la NF 525 va changer et un problème se pose, c’est que les exigences pour cette certification ne sont à ce jour pas connues. La certification consiste à bien valider le fait que les accès aux BDD sont bloqués avec en parallèle un certificat permettant de le vérifier. Ceci signifie que les utilisateurs n’ont pas les accès.

Aujourd’hui le problème sur ce qu’on utilise c’est que sur la gestion des encaissements, il n’y a pas de certification (il y a des certificateurs agréés par l’Etat qui délivrent le certificat du logiciel de gestion de caisse).

On a deux possibilités :

* L’éditeur de logiciel va chercher la certification (qui certifie qu’on ne peut pas faire de modifications)
* Attestation/certification au cas par cas (très onéreux voir dessous)

On sait que la version d’Odoo qu’on utilise (OCA) ne fait pas partie des modules prioritaires ie. ceux développés par Odoo. Donc Odoo ne va pas certifier la version qu’on utilise et développe à partir du code source libre mis à disposition.

Une autre piste pourrait être de monter une structure associative pour certifier le POS (Point of Sale). Nous pourrions le faire nous-même et mutualiser ce besoin. On deviendrait alors notre propre éditeur/certificateur de logiciel.

Si cette dernière piste est choisie il est nécessaire de travailler sur différents axes :

1. Elaborer un retro planning avec comme deadline 2018 pour la certification
2. Monter un dossier sur notre version d’Odoo (coût de la certification 10 000€)
3. Evaluer les questions juridiques liées à la création d’une structure mutualisée
4. Trouver qui est en capacité d’engager des ressources, financières et humaines sur ce projet